URBACTU

Bulletin d'information

VOL IX N° 99

Secteur de l'urbanisme & de l'immobilier au Maroc

Sommaire :

Ce dialogue national a pour but de sortir avec des propositions et recommandations concrètes en vue de l'élaboration d'une nouvelle politique publique dans le domaine de l'urbanisme et de l'habitat.

Un projet porté par le département de l'habitat

Les constructions en terre font partie intégrante du patrimoine socioculturel marocain. En effet, le Maroc regorge de construction en terre racontant l'histoire ancestrale du pays. Avec la pierre et le bois, la terre a été l'une des premières composantes de l'architecture traditionnelle au Maroc.

Dans ce numéro :

Les ambitions de Fatima Zahra El Mansouri Dialogue national sur l'urbanisme	1
Maroc:l'essentiel de l'avis du CESE sur l'aménagement durable du littoral	1
Les constructions en terre bientôt soumises à de nouvelles normes	2
Habitat : L'heure est au bilan	2
L'Agence urbaine de Tétouan approuve son plan d'action au titre de 2022	2
Habitat: l'encours des crédits affiche une croissance de 2.28% à fin juillet 2022	3
Deux nouveaux Instituts de formation des techniciens en urbanisme et en architecture ouvrent leurs portes à Tétouan et Smara	3
Al Omrane: Légère amélioration du Chiffre d'affaires	3
Bulletin Officiel	4
Agenda	4

LES AMBITIONS DE FATIMA ZAHRA EL MANSOURI
Dialogue national sur l'urbanisme

Ce dialogue national a pour but de sortir avec des propositions et recommandations concrètes en vue de l'élaboration d'une nouvelle politique publique dans le domaine de l'urbanisme et de l'habitat.

Le secteur de l'urbanisme et de l'habitat constitue sans aucun doute une véritable locomotive de l'économie nationale, au regard de ses rôles pionniers en termes de promotion de l'investissement et de création d'emplois. Pour la ministre de l'habitat, de l'urbanisme et de la politique de la ville, Fatima Zahra Mansouri, qui vient de lancer un dialogue national autour de l'offre de logements proposée aux Marocains, le secteur contribue aussi à l'amélioration du cadre de vie des citoyens. Durant les deux dernières décennies, le secteur a enregistré un saut qualitatif en réalisant de grands acquis malgré les contraintes et les limitations constatées.

D'où la nécessité, selon Mme El Mansouri, de lancer ce dialogue public à propos du renforcement de la coordination dans l'élaboration des politiques publiques, notant que ce dialogue national, qui intervient en application des hautes orientations royales, s'inscrit en droite ligne avec les recommandations du nouveau modèle de développement, qui prône la convergence et l'adoption d'une nouvelle doctrine de l'urbanisme et de l'habitat. Ce dialogue consacre l'approche participative adoptée par l'Exécutif dans la mise en œuvre du programme gouvernemental, et ce, dans un contexte national caractérisé par une dynamique urbanistique accélérée. Pour la ministre, la réponse à ces questions est indispensable afin de régler les dysfonctionnements et insuffisances enregistrés et de trouver un point d'inflexion pour mettre en convergence les politiques publiques dans le domaine de l'urbanisme et l'habitat. Pour dépasser ces dysfonctionnements et insuffisances, un débat a été ouvert avec tous les acteurs concernés, à travers des ateliers thématiques au niveau régional...

SOURCE:

maroc-hebdo.press.ma

MAROC:L'ESSENTIEL DE L'AVIS DU CESE SUR L'AMÉNAGEMENT DURABLE DU LITTORAL

Voici l'essentiel de l'avis du Conseil économique, social et environnemental (CESE) intitulé "Quelle dynamique urbaine pour un aménagement durable du littoral?", qui a été présenté jeudi à Tanger:

– Le CESE plaide pour un aménagement durable du littoral dans le sens d'une urbanisation maitrisée assurant un équilibre entre le développement, la préservation et la valorisation de cet écosystème.

– La concrétisation d'une telle vision permettra d'atténuer significativement les pressions croissantes sur cet écosystème vulnérable, de renforcer la résilience de ce milieu et de promouvoir l'effectivité des droits environnementaux.

– Dans ce sens, il est recommandé de mettre en œuvre un ensemble de mesures, dont les plus importantes:

– Veiller à la bonne application des dispositions de la loi 81-12 relative au littoral, et assurer son effectivité, notamment par la mise en œuvre des instruments de planification spécifiques au littoral (PNL) et la confection des instruments non encore élaborés à date (schémas régionaux du littoral).

– Assurer une articulation optimale entre les documents d'urbanisme, les programmes territoriaux et les politiques sectorielles d'une part, et la loi sur le littoral d'autre part.

– Accorder aux communes, conformément aux principes de la démocratie locale et de la décentralisation, des prérogatives décisionnelles en matière d'aménagement de leur territoire, de planification urbaine et d'élaboration des documents d'urbanisme.

– Repenser la gouvernance et la gestion des zones littorales, en vue de renforcer la coordination inter-institutionnelle, notant que cette coordination peut être assurée, dans certaines zones littorales spécifiques, par des agences spéciales (Agence Marchica)...

SOURCE: atlasinfo.fr

LES CONSTRUCTIONS EN TERRE BIENTÔT SOUMISES À DE NOUVELLES NORMES

Un projet porté par le département de l'habitat

Les constructions en terre font partie intégrante du patrimoine socioculturel marocain. En effet, le Maroc regorge de construction en terre racontant l'histoire ancestrale du pays. Avec la pierre et le bois, la terre a été l'une des premières composantes de l'architecture traditionnelle au Maroc.

Pour valoriser cette technique de construction et encadrer son usage, le ministère de l'aménagement du territoire national, de l'urbanisme, de l'Habitat et de la politique de la ville travaille actuellement sur l'élaboration d'un règlement de dimensionnement des constructions en terre.

«La construction en terre représente un patrimoine socioculturel de plusieurs générations, et le témoin authentique de notre tradition architecturale et culturelle. Il est donc nécessaire de valoriser d'une manière rationnelle les performances de cette technique de construction pour qu'elle demeure la solution économique et écologique retenue de l'habitat en milieu rural et urbain», indique le département de l'habitat et de la politique de la ville.

Et de préciser que «le développement et la vulgarisation des techniques et des technologies de constructions en terre ne peuvent plus se fier seulement au savoir-faire des traditions vernaculaires, mais exigent des études et des recherches concernant le comportement des structures porteuses en terre, les techniques de stabilisation et de renforcement et les modes de réalisation afin d'élaborer des règles et des normes pour la conception et le dimensionnement des constructions en terre»...

SOURCE: aujourdhui.ma

HABITAT : L'HEURE EST AU BILAN

Damane Sakane : Près de 268.000 familles bénéficiaires

Il faut dire qu'à ce stade, des programmes spécifiques de financement ont été mis en place à destination de ces ménages dont le fonds Damane Assakane par lequel l'Etat octroie des crédits immobiliers. Depuis le démarrage de cette offre, 268.189 foyers en ont bénéficié. 2022.

Au moment où le dialogue national est lancé

Le secteur de l'habitat a réalisé durant les dernières années des avancées importantes. Mais il reste encore du chemin à faire, notamment pour rendre le logement plus accessible aux familles. C'est l'un des objectifs d'ailleurs du dialogue national de l'urbanisme et de l'habitat qui vient d'être lancé le 17 septembre et qui se déclinera au niveau régional le 21 septembre. Les conclusions de ce débat sont très attendues puisqu'elles permettront de lancer une nouvelle politique publique dans le domaine de l'urbanisme et de l'habitat et d'apporter de nouvelles réponses aux multiples attentes exprimées aussi bien par les citoyens que les investisseurs concernant le coût du logement, la stimulation du secteur locatif, l'intégration des notions de durabilité, de mixité sociale et l'équité sociale.

[...]Booster le logement social

Durant ces dernières décennies, le Maroc a mis en œuvre des stratégies pour remplir la demande en logement social. Une dynamique qui devrait connaître un nouveau souffle avec le dialogue national après une période au ralenti. En effet, le ministère de l'aménagement du territoire national, de l'urbanisme, de l'habitat et de la politique de la ville avait œuvré pour la réalisation du programme d'habitat social à 250.000 DH. Actuellement, les indicateurs dévoilent une stagnation. Près de 2,11 millions d'habitations de cette catégorie ont été achevées (1.507 conventions entre 2010 et juillet 2022)...

SOURCE: aujourdhui.ma

L'AGENCE URBAINE DE TÉTOUAN APPROUVE SON PLAN D'ACTION AU TITRE DE 2022

Tétouan – Le Conseil d'administration (CA) de l'Agence urbaine de Tétouan a approuvé, vendredi, les rapports moral et financier au titre des années 2019, 2020 et 2021, ainsi que le projet de budget de 2022 et le plan d'action de l'Agence au titre de l'année 2022.

Dans une allocution lue au nom de la ministre de l'Aménagement du territoire national, de l'urbanisme, de l'habitat et de la politique de la ville, Fatima Ezzahra El Mansouri, lors de la 18è session du CA de l'Agence urbaine, l'Inspecteur général du Département de l'Aménagement du territoire national et de l'urbanisme, Reda Guennoun, a souligné que ce Conseil constitue un mécanisme important de régulation et l'occasion de prendre connaissance de près des interventions publiques dans le domaine de l'urbanisme et des efforts déployés pour développer les services fournis aux usagers.

Mme El Mansouri a mis l'accent sur la Haute sollicitude dont SM le Roi Mohammed VI entoure la région, qui s'est illustrée par les projets structurants lancés par le Souverain dans les domaines urbain, économique et social, appelant tous les partenaires et les acteurs locaux membres du CA à redoubler d'efforts pour accompagner le processus de développement dans lequel s'est engagée cette région, qui regorge d'énormes potentialités naturelles, économiques, culturelles et touristiques.

Lors de cette rencontre, qui s'est déroulée en présence notamment du gouverneur de la province de Tétouan, Younes Tazi, du gouverneur de la préfecture de M'diq-Fnideq, Yassin Jari, des présidents de collectivités territoriales et des représentants des services extérieurs, la ministre a souligné le rôle central du dialogue national de l'urbanisme et de l'habitat, qui s'inscrit en droite ligne avec la philosophie du Nouveau modèle de développement, relevant que ce dialogue a été l'occasion d'ouvrir un large débat pour échanger sur les problématiques liées à la planification urbaine, élaborer une nouvelle politique publique et répondre aux exigences du développement territorial.

SOURCE: maptanger.ma

HABITAT: L'ENCOURS DES CRÉDITS AFFICHE UNE CROISSANCE DE 2.28% À FIN JUILLET 2022

Lancé le 17 septembre, le dialogue national de l'urbanisme et de l'habitat se poursuit. En attendant le lancement d'une nouvelle politique publique dans le domaine, c'est l'occasion de passer au crible l'état du secteur. Cet article est une revue de presse tirée du quotidien Aujourd'hui le Maroc.

Après avoir été lancé le 17 septembre, le dialogue national de l'urbanisme et de l'habitat se déclinera au niveau régional le 21 septembre. Une initiative qui permettra de construire et d'insuffler une nouvelle politique publique dans le domaine, afin de répondre aux attentes des investisseurs et des citoyens, rapporte Aujourd'hui le Maroc dans son édition de ce 21 septembre.

Mais dans quel état est le secteur? La réponse en quelques chiffres. Selon les statistiques du Département de l'habitat et de la politique de la ville, 268.189 foyers ont bénéficié du fonds Damane Assakane depuis sa création et 201.530 de la garantie Fogarim depuis 2004, année de son lancement, jusqu'à fin juillet 2022. Ainsi, les prêts accordés atteignent 31,89 milliards de dirhams, précise le journal. L'encours des crédits affiche une croissance de 2,28%, passant de 289,77 milliards de dirhams à fin juillet 2021 à 296,37 milliards de dirhams à fin juillet 2022, offrant ainsi un taux de contribution à l'économie de 24,3%.

Pour sa part, le taux débiteur appliqué par les banques se situe à 4,65% au deuxième trimestre 2022 contre 4,52% durant le même semestre de l'année dernière (+2,88%). Quant aux investissements directs étrangers dans l'immobilier, ils progressent de 14,45%, s'élevant à 6,60 milliards de dirhams en 2021 contre 5,77 milliards de dirhams en 2020...

SOURCE: consonews.ma

DEUX NOUVEAUX INSTITUTS DE FORMATION DES TECHNICIENS EN URBANISME ET EN ARCHITECTURE OUVRENT LEURS PORTES À TÉTOUAN ET SMARA

Deux nouveaux Instituts de formation des techniciens spécialisés en architecture et en urbanisme (IFTSAU) ouvriront leurs portes à Tétouan et à Smara au titre de l'année scolaire 2022-2023, a annoncé la ministre de l'Aménagement du territoire national, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la ville, Fatima Ezzahra El Mansouri.

Cette décision vient répondre à la demande croissante des étudiants pour intégrer les IFTSAU, relevant du ministère de l'Aménagement du territoire national, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la ville.

Citée dans un communiqué du ministère, Mme El Mansouri a affirmé que son département poursuivra ses efforts pour soutenir et encadrer la formation aux métiers d'architecture et d'urbanisme, dans le but de contribuer à la qualification de la jeunesse marocaine et de satisfaire la demande croissante de professionnels et de cadres techniques spécialisés dans ces métiers.

Cette initiative, a-t-elle ajouté, s'inscrit dans le cadre de l'exécution des Hautes Instructions Royales et l'opérationnalisation du Nouveau modèle de développement qui met l'accent sur la nécessité d'œuvrer pour doter la jeunesse marocaine de compétences de haut niveau et améliorer les perspectives de leur intégration sur le marché du travail.

Le ministère continuera d'étoffer son offre de formation des techniciens spécialisés dans les métiers d'urbanisme et d'architecture, selon le communiqué.

Le ministère de l'Aménagement du territoire national, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la ville avait organisé, le 25 septembre, des concours d'accès aux IFTSAU de Meknès, Oujda, Tétouan et Smara au titre de l'année scolaire 2022-2023, auxquels 3.487 candidats ont été convoqués.

Les IFTSAU proposent une formation de deux ans, sanctionnée par l'obtention d'un diplôme de technicien spécialisé en urbanisme, architecture, génie civil et construction.

SOURCE: maptanger.ma

AL OMRANE: LÉGÈRE AMÉLIORATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le Chiffre D'affaires (Ca) Consolidé Du Groupe Al Omrane A Atteint 1,698 Milliard De Dirhams (Mmdh) Au Titre Des Six Premiers Mois De Cette Année, En Hausse De 1,8% Par Rapport A La Même Période De 2021.

Au titre du deuxième trimestre 2022, le CA consolidé s'est établi à 940 millions de dirhams (MDH), contre 982 MDH au T2-2021, indique le Groupe dans un communiqué sur ses indicateurs trimestriels.

« Grâce au déploiement de son plan stratégique et au renforcement de ses efforts opérationnels et commerciaux, ainsi que la mobilisation de ses collaborateurs et de ses partenaires institutionnels, le Groupe Al Omrane a pu maintenir sa dynamique de développement en ligne avec ses orientations stratégiques », affirme le communiqué.

A fin juin 2022, le Groupe a mis en chantier 3.613 unités de production nouvelle et 28.030 unités de mise à niveau urbaine, fait savoir la même source, notant qu'Al Omrane a également poursuivi les achèvements de ses différents projets, avec des réalisations de 2.668 unités de production nouvelle et 25.625 unités de mise à niveau urbaine.

En outre, ajoute le communiqué, « le groupe continuer de renforcer la solidité de sa structure financière à travers des efforts de réduction de son endettement, qui s'établit à 4,421 MMDH à fin juin 2022, en baisse de 4,4% par rapport à fin juin 2021 ».

Par ailleurs, le groupe rappelle que le secteur de l'immobilier a évolué cette année dans une conjoncture particulière, marquée à la fois par les tensions inflationnistes et leur impact sur le pouvoir d'achat des ménages et par une reprise progressive des activités économiques sous l'effet de la sortie de la crise sanitaire. Dans ce contexte, le groupe indique renforcer « ses engagements afin d'assurer son rôle d'acteur majeur du secteur et d'opérateur de l'État dans la mise en œuvre de la politique publique dans le domaine de l'habitat et du développement urbain »...

SOURCE: lavieeco.com

BULLETIN OFFICIEL

Numéro du BO	Date de Publication
7122	01.09.2022
7123	05.09.2022
7124	08.09.2022
7125	12.09.2022
7126	15.09.2022
7127	19.09.2022
7128	22.09.2022
7129	26.09.2022
7130	29.09.2022

السنة العاشرة بعد المائة - عدد 6974 مكرر — 18 شعبان 1442 (فاتح أبريل 2021)

ISSN 0851 - 1195

المملكة المغربية

الجريدة الرسمية

النشرة العامة

بيان النشرات	تعريفة الاشتراك: في المغرب — ستة أشهر	تعريفة الاشتراك: في المغرب — سنة	تعريفة الاشتراك: في الخارج
النشرة العامة	250 درهما	400 درهم	فيما يخص النشرات الموجهة إلى الخارج عن الطريق العادي أو عن طريق الجو أو البريد الدولي السريع، تضاف إلى مبالغ التعريفة المنصوص عليها بمثله مصاريف الإرسال كما هي محددة في النظام البريدي الجاري به العمل.
نشرة الترجمة الرسمية	150 درهما	200 درهم	
نشرة الاتفاقيات الدولية	150 درهما	200 درهم	
نشرة الإعلانات القانونية والقضائية والإدارية	250 درهما	300 درهم	
نشرة الإعلانات المتعلقة بالتحفيظ العقاري	250 درهما	300 درهم	

يطلب الاشتراك من المطبعة الرسمية
الرباط - شالة
الهاتف : 0537.76.50.25 - 0537.76.54.24
0537.76.54.13
الحساب رقم :
310 810 1014029004423101 33
المفتوح بالخزينة الإقليمية بالرباط
في إسم المحاسب المكلف بمداخيل
المطبعة الرسمية

تدرج في هذه النشرة القوانين والنصوص التنظيمية وكذلك المقررات والوثائق التي تفرض القوانين أو النصوص التنظيمية الجاري بها العمل نشرها بالجريدة الرسمية

AGENDA

Nuits Photographiques d'Essaouira 2022 - 6ème édition

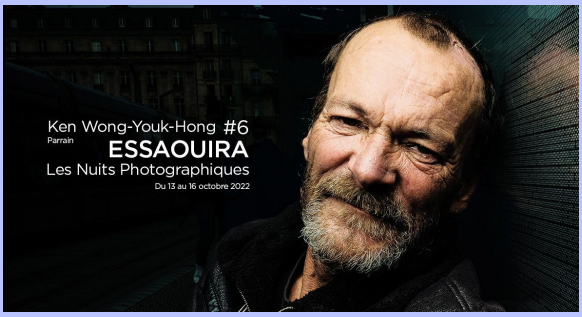

6ème édition - du 13 au 16 octobre 2022. Institut français d'Essaouira - Dar Souiri - Heure Bleue Palais

Théâtre : "Constellation du cancer" de Mary TAHRA

Le 26 Octobre 2022. Institut français d'Essaouira

Toute l'actualité à portée de main grâce aux QR Codes

Etat d'avancement des documents d'urbanisme

PREINSTRUCTION

RECLAMATIONS

CONDIDATURES

APPELS D'OFFRES

PUBLICATIONS

RESULTATS DES COMMISSINS

GEOPORTAIL

NOTES DE RENSEIGNEMENT

ACTUALITES

CONTACT

PRISE DE RENDEZ-VOUS

Réseaux sociaux

Facebook

YouTube

Instagram

Twitter

Accès directe aux services via le site web de l'AUESS

ARABE

FRANÇAIS

AMAZIGH

L'Agence Urbaine d'Essaouira fut crée en date du 19 Octobre 2006, en vertu du Décret n° 2.06.166.
L'Agence Urbaine d'Essaouira est un établissement public doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, et relève de la tutelle du Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville.

Missions:
L'arrêté n°2-3572 du 08 juillet 2005 portant organisation financière et comptable des Agences Urbaines...Plus

123, Lotissement AL Mostakbal BP 409 Essaouira, 44000 Maroc.
Standard: 05 24 47 40 37
Direction: 05 24 47 58 85
DAF: 05 24 78 57 37
Fax: 05 24 47 40 38
contact@auessaouira.ma